

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

FACTURES EAU SYNDICAT PUY DES FOURCHES VEZERE

N° contrat d'eau :
(en haut, à droite sur votre facture d'eau)

Type de contrat (*) : Adhésion au prélèvement à l'échéance

(*Cocher la case) Adhésion à la mensualisation

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **Le Service de Gestion Comptable de Tulle** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du **Service de Gestion Comptable de Tulle**.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

FR92ZZZ81639B

Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

En cas de deux rejets consécutifs de prélèvement, vous serez automatiquement exclu du système de prélèvement à l'échéance ou de la mensualisation.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER
Nom, prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER
Nom : Syndicat Puy des Fourches Vézère
Adresse : ZA de la Geneste, 3 Rue Charles Pathé
Code postal : 19460
Ville : NAVES
Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	
<u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)</u>	
<u>BIC</u>	<u>IBAN</u>
-----	-----

Signé à :

Signature :

Le :

--

Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué
(le cas échéant, si différent du débiteur lui-même)

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par **Le Service de Gestion Comptable de Tulle**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement auprès **Le Service de Gestion Comptable de Tulle**.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés